La rentrée des classes est le
Lundi 1 septembre 2025

L'équipe enseignante

Mme Sandrine Burrus
Directrice
Maitresse des PS-MS

Mme Christel Briard
Maitresse des GS

Mme Evelyne Ogé

Mme Marie Christine Régulaire

Atsems /
Accompagnatrices Bus

ECOLE MATERNELLE

PETIT GUIDE PRATIQUE DE LA RENTR E SCOLAIRE

46 rue des Acacias
54290 Roville-Devant-Bayon
Tel: 03.83.72.82.05
ce.0542001g@ac-nancy-metz.fr

Quels sont les objectifs de l'École Maternelle ?
«L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque élève, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.»

La communication entre l'école et vous est primordiale.

Toutes les informations importantes relatives au fonctionnement de l'école seront communiquées via l'ENT **One** (mêmes identifiants de connexion que l'année dernière)

En cas d'urgences: **Vous pouvez contacter l'école**, l'enseignante ou la directrice: **Via One (messagerie) ou par téléphone entre 8h et 8h20 et 13h20 – 13h30** (merci d'éviter pendant les heures de classe)

Toutes les absences doivent être justifiées et excusées.

Les enseignantes sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou échanger avec vous **sur rendez-vous**.

Vous pouvez également vous rapprocher des représentants des parents d'élèves.

N'hésitez pas non plus à:
Consulter les affichages extérieurs
Lire le règlement intérieur.
Activer les notifications de l'application

Fournitures de rentrée pour les GS :

A DEPOSER A L'ECOLE LE 29 AOUT 2025

- Une paire de chaussons tenant bien aux pieds.
- Un sac d'école pouvant contenir une pochette A4 (pochette fournie à la rentrée)
- deux sacs costauds pour transporter les classeurs, bricolages etc (type cabas de course, mais éviter les sacs en papier)
- Deux boîtes de mouchoirs en papier.
- 4 photos d'identité (votre enfant peut sourire)
- une pochette de feutres fins (pointe 2 mm maximum)
- Un sac plastique pour les petits accidents et pour l'école du dehors avec deux changes complets (de saison) **marqués à son nom** : sous-vêtement, chaussettes, tee-shirt, pantalon, pull

Pour l'école du dehors : des bottes de pluie, un pantalon imperméable, et, en période hivernale : une tenue de neige qui restera à l'école

Plus d'informations à la rentrée.

Publié avec l'aimable autorisation de @Jack Kock

Quelques conseils pour le bien-être de votre enfant

Afin d'éviter tout accident:

- pas de bandanas ou d'écharpe (préférer les tours de cou)
- pas d'objets de la maison dans les poches (jouets, perles, pièces de monnaie,...)
- pas de boucles d'oreilles pendantes, les bijoux précieux sont à proscrire
- pas de bonbons
- pas de médicaments (sauf avec ordonnance et courrier des parents).

Quelques Conseils:

- Les poux aiment aussi l'école: merci de surveiller régulièrement les cheveux de votre enfant et de signaler l'apparition de lentes ou de poux
- Sommeil: Pour être attentif en classe et concentré, il faut avoir bien dormi, entre 3 et 5ans: un enfant dort 12h, et on évite la télé le matin pendant le petit déjeuner.

Affaires personnelles : Pensez à bien marquer **toutes** les affaires de votre enfant à son nom et prénom. (chaussons, sac, vêtements, ,..)

Un des objectifs de l'école est de donner confiance à l'enfant et de développer son autonomie : dans ce cas, préférez :

- des **chaussures à scratch** (sans lacets et sans fermeture éclair) souvent plus faciles à manipuler par l'enfant.
- des **manteaux à fermeture** plutôt qu'à pressions
- des **tours de cou** plutôt que des écharpes
- des **moufles** plutôt que des gants

Collation : Il n'y a pas de collation à l'école.
Nous fêtons ensemble les événements festifs (chandeleur, galette, etc) et les goûters d'anniversaire. Ces derniers seront regroupés à la fin du mois, suivant un planning défini par les enseignantes

Informations

Respecter les horaires d'accueil et de sc. ...
Lundi, mardi, jeudi et Vendredi

Le matin:
Les portes de l'école sont ouvertes de 8h15 à 8h25
La sortie s'effectue à partir de 11h55

L'après-midi:
Les portes de l'école sont ouvertes de 13h15 à 13h25
La sortie s'effectue à partir de 15h55

Assurance :
Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'**assurance RESPONSABILITE CIVILE** qui couvre les dommages causés à autrui par leur enfant ; toutefois pour une activité à caractère facultatif (sortie, séance récréative…), **une assurance INDIVIDUELLE CORPORELLE est obligatoire.** Vous devez donc à la rentrée :
-soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est garanti à la fois en responsabilité civile **et** en individuelle corporelle.
- soit souscrire une assurance scolaire qui complète votre contrat familial. (proposée à la rentrée)

Pensez à inscrire votre enfant au transport scolaire : Fluo 54